972-200041788-20231031-4-DE

Réception par le Préfet : 31-10-2023 Publication le : 31-10-2023



République Française Collectivité Territoriale de Martinique Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT

Date de convocation : 04 septembre 2023 Nombre de conseillers en exercice : 20 Nombre d'élus présents pour ce point : 14

Nombre de procuration : 03

Extrait n°BC-09-2023-200

Objet : Avenants n°2 aux marchés de travaux pour la réalisation d'un Centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne à Vivé au Lorrain :

- Lot n° 1: VRD.
- Lot 9 : Électricité CFA dont extérieurs autres lots / Caméras,
- Lot n° 11 : Climatisation Ventilation Désenfumage,
- Lot n° 12 : Plomberie.
- Lot n° 14 : Peintures intérieures & extérieures.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Bruno Nestor AZÉROT, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PÉRASTE.

Arrivé en cours de séance : Germain DUTON

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

En cours de séance : Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Joseph PERASTE, Jean-Louis MARIE-LOUISE à Germain DUTON.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN,

972-200041788-20231031-4-DE

Réception par le Préfet : 31-10-2023 Publication le : 31-10-2023

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R2184-1et L1414-4 du Code de la Commande Publique ;

Considérant les caractéristiques, ci-après, des avenants 1 et 2 aux marchés pour « Réalisation du centre d'Animation et d'Interprétation de la Culture Amérindienne à Vivé au Lorrain »:

Identification des marchés :

N° du marché	Titulaire	Montant des marchés	Montant des marchés après application des avenants n°1	Date de réception au contrôle de légalité	Date de notification
2021/060/T-1	CDC /JLTP	1 721 836,73 €	1 965 224,40 €	20/06/2022	29/06/2022
2021/060/T-9	ALIZELEC /	528 435,30 €	528 435,30 €	20/06/2022	01/07/2022
2021/060/T-11	TUNZINI ANTILLES	649 181,44 €	649 181,44 €	07/07/2022	12/07/2022
2021/060/T-12	IDEX ENERGIE ANTILLES	156 620,00 €	156 620,00 €	20/06/2022	05/07/2022
2021/060/T-14	Tony NEWTON – NEXTON ENTREPRISE	138 957,20 €	138 957,20 €	20/06/2022	04/07/2022

Objet des avenants n°2:

L'objet des avenants n°2 est de modifier le CCAP conformément aux dispositions des articles 2 et 3.8 du CCAG, ainsi, les ordres de service seront préparés, datés et signés par le maître d'œuvre qui les notifiera à l'entrepreneur étant précisé qu'en ce qui concerne l'affermissement des tranches optionnelles, la notification de l'ordre de service est conditionnée à la décision préalable du maître de l'ouvrage d'affermir la tranche ou de renoncer à l'exécution d'une tranche.

Conformément à l'article L1414-4 du Code de la Commande Publique, les présents avenants, n'ayant aucune incidence financière, ne sont pas soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Délais d'exécution

La durée des contrats demeure inchangée :

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Extrait n°BC-09-2023-200

Réception par le Préfet : 31-10-2023

Publication le : 31-10-2023

DÉCIDE

Article 1:

D'approuver les avenants ci-après :

- Avenant n°2 au marché 2021/060/T-1 Lot n°1 « VRD » au groupement d'entreprises CDC / JLTP;
- Avenant n°2 au marché 2021/060/T-9 Lot n° 9 « Électricité CFA » au groupement d'entreprise ALIZELEC / IDEX ;
- Avenant n°2 au marché 2021/060/T-11 Lot n° 11 « Climatisation Ventilation
 Désenfumage » à l'entreprise TUNZINI ;
- Avenant n°2 au marché 2021/060/T-12 Lot n° 12 « Plomberie » à l'entreprise IDEX;
- Avenant n° 2 au marché 2021/060/T-14 Lot n° 14 « Peintures intérieures & extérieures » à l'entreprise NEWTON.

Article 2:

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3:

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour: 17 Contre: 00 Abstention: 00

Abstention déclarée : 00

Non votant: 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 19 octobre 2023

e Président

Buno Nestor AZÉROT